Mercredi 09.11.16 | 49e année | N° 35

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito

Réformé et réformer

Neuchâtel est l'une des dix villes baptisées «Cité européenne de la Réforme». Notre Ville participe ainsi aujourd'hui aux commémorations des 500 ans de la Réforme. Une révolution plus qu'une réforme, puisqu'elle a modifié, pour une grande partie des chrétiens, la manière de considérer la religion et la vie sociale. Cette histoire est notre histoire; c'est notre passé; c'est surtout le bagage qui nous permet d'affronter le futur avec nos forces, notre morale, notre organisation politique et sociale.

Hasard du calendrier, le Conseil communal présente dans l'édition du jour de votre journal, son budget 2017. Equilibré, ce budget s'inscrit dans le programme politique 2014-2017 de notre Conseil qui entend poursuivre son action avec dynamisme et esprit d'innovation tout en veillant à une gestion rigoureuse de ses charges. Pour résoudre cette équation, notre collectivité se doit de mener des réformes parce que le budget, année après année, est un appel aux changements. Changements d'habitudes, changement de méthodes, changement d'objectifs. A nos yeux, ces réformes sont nécessaires pour gagner en attractivité, en qualité de vie et en cohésion sociale. Tantôt souhaités, tantôt imposés, ces changements nous incitent à évoluer. Sans remise en question constante, notre Ville, telle une Belle au Bois dormant, restera figée dans le passé. Alors regardons vers l'avenir et faisons nôtre cet aphorisme de George Sand qui dit «L'avenir peut s'éveiller plus beau que le passé».

Fabio Bongiovanni,
Directeur des Finances

Tristan Cordonier, Olivier Arni, Christine Gaillard et Patrick Goussard lors de l'inauguration de DringDring. • **Photo: Stefano Iori**

DringDring au centre-ville

Le service de livraison d'achats à domicile par vélo-cargo, baptisé DringDring, est opérationnel. Fruit d'un partenariat entre la Ville, l'association des commerçants Neuchâtel Centre et la société Vélocité, ce projet constitue un nouvel atout de la stratégie de valorisation du centre-ville et de la mobilité urbaine durable de Neuchâtel.

Les clients du centre-ville ont désormais la possibilité de se faire livrer leurs achats à domicile dans la journée. «Cette nouvelle offre répond clairement à une attente de la population, en particulier des personnes âgées», relève Olivier Arni, directeur de l'Economie. Le projet fait suite à une étude de marché effectuée auprès des habitants de la ville et des visiteurs du centre-ville, mais aussi à une enquête menée auprès des personnes âgées.

Le Conseil communal a retenu ce projet à l'issue de la démarche participative «Centre et Gare». «Les acteurs de la démarche ont développé une vision commune pour concrétiser la mobilité urbaine durable. DringDring en est un bel exemple car la mesure réjouit les commerçants, les cyclistes et les clients de tout âge qui apprécient un centre-ville vivant», a indiqué Christine Gaillard, conseillère communale en charge de la Mobilité. Une quinzaine de commerçants ont adhéré au projet, dont Neuchâtel Centre est un partenaire actif. «Nous saluons ce nouvel exemple de synergie positive entre les commerçants et les autorités», a souligné son président, Patrick Goussard.

Comment fonctionne DringDring?

Une fois leurs emplettes achevées, les clients du centre-ville peuvent demander aux commerces affiliés d'être livrés à domicile ou à leur bureau par un service à vélo qui leur apportera leurs courses dans la journée. Le magasin stocke la marchandise dans l'attente de la livraison, qui coûte 6 francs au client. La Ville et les commerçants prennent en charge le surcoût. La livraison est assurée par DringDring, service de la société Vélocité. «C'est une invitation à se réapproprier la ville et à se libérer des contraintes du trafic motorisé», précise son responsable Tristan Cordonier.

Légèrement excédentaire, le budget 2017 de la Ville de Neuchâtel témoigne de charges maîtrisées.

Pour les vingt ans de la Nuit du jeu, Oniris met les bouchées doubles ce week-end à la Cité universitaire.

Un arbre, pour chaque naissance: plus de 120 familles ont participé samedi à cette belle action de la Ville.

Publicité

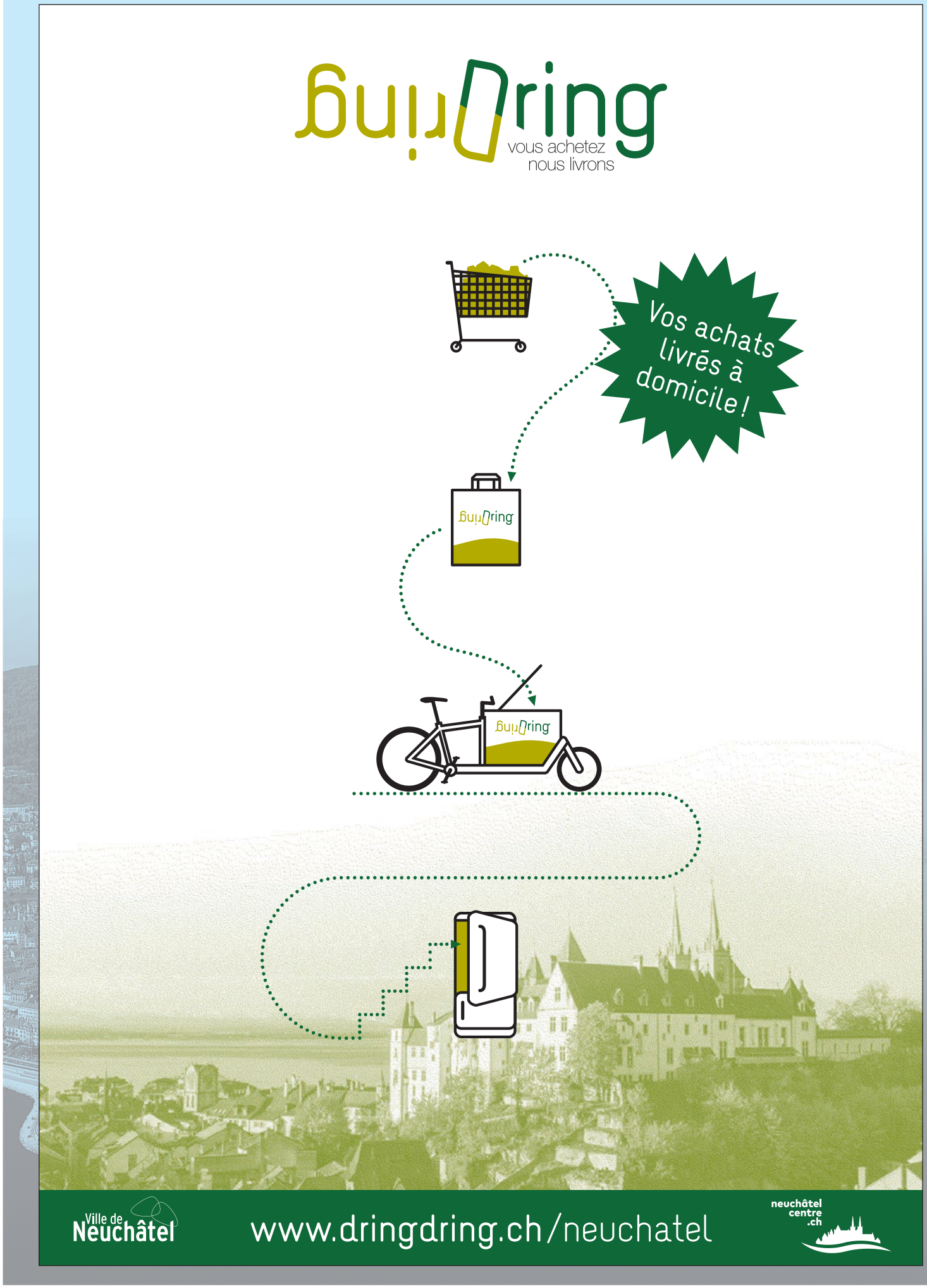
DringDring
vous achetez
nous livrons
Vos achats livrés à domicile !
DringDring
DringDring
Ville de Neuchâtel
www.dringdring.ch/neuchatel
neuchâtel centre .ch

Dans ce numéro

Chants orthodoxes

En concert samedi à l'Eglise rouge, le chœur Yaroslavl' fera revivre a cappella l'âge d'or du chant orthodoxe russe (1880-1917), de Rachmaninov à Tchesnokov.

Page 4

Hommage à Pascal Sandoz

Une page se tourne pour Pascal Sandoz : après douze ans passés au sein de l'exécutif de la Ville, le conseiller communal PLR a décidé de ne pas briguer de nouveau mandat et faisait ses adieux lundi au Conseil général, qui tenait sa dernière séance de la législature. Interview et hommages.

Pages 8-9

Un peu d'histoire

Dans sa chronique historique, Yves Demarta nous rappelle qu'avant 1846 et l'ouverture de la rue des Saars, il fallait gravir le Mail et redescendre par un petit sentier pentu, dit chemin des Mulets, pour rejoindre Monruz.

Page 12

Auprès de mon arbre

Malgré une météo chagrine, la 17e édition de l'action «Un arbre pour chaque naissance», qui s'est tenue samedi dans la forêt de Pierre-à-Bot, a rencontré un vif succès. Plus de 120 familles ont répondu à l'invitation du Service des forêts de la Ville de Neuchâtel de venir planter un jeune chêne pour fêter symboliquement la venue au monde de leur enfant.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 16 novembre 2016.

Un excédent de revenus de 190'800 francs prévu au budget 2017 de la Ville

Le Conseil communal était présent in corpore pour présenter le budget 2017. • **Photo : Stefano Iori**

Un développement maîtrisé

Le budget 2017 de la Ville de Neuchâtel, présenté ce mardi devant la presse par le Conseil communal in corpore, prévoit un excédent de revenus de 190'800 francs. Les investissements bruts se montent à 36 millions de francs. Les recettes fiscales sont stables et les charges maîtrisées, et ceci malgré un environnement économique et financier cantonal difficile.

La gestion financière de la Ville est à nouveau saluée par les experts: comme c'était déjà le cas en 2009, Neuchâtel figure en tête du dernier comparatif de l'Idheap (Institut de hautes études en administration publique de l'Université de Lausanne) sur la situation financière des villes suisses en 2015. La preuve d'une conduite budgétaire rigoureuse, d'une bonne maîtrise des dépenses et d'une fiscalité adaptée.

Le projet de budget 2017 tient compte de recettes fiscales stables, à 149 millions de francs, et de dépenses maîtrisées, en particulier les charges de personnel et les biens, services et marchandises. Si les charges sont en augmentation, cela est principalement dû aux charges de transfert, sur lesquelles la Ville n'a guère de marge de manœuvre.

Des prélèvements aux fonds, alimentés de manière importante ces dernières années, doivent permettre le développement de la commune en atténuant les impacts liés aux réformes fiscales cantonales ou aux reports de charges. Les investissements bruts se montent ainsi à 36,5 millions pour 2017. «Cela s'inscrit dans une politique anticyclique, qui s'est aussi manifestée par une réduction de la dette de 141 millions en 8 ans», a rappelé le président du Conseil communal, Thomas Facchinetti. La fortune nette devrait s'établir à 53 millions et les réserves à près de 40 millions au 1er janvier. Le coefficient fiscal reste inchangé.

Impact des réformes cantonales

La situation financière cantonale aura sans doute des conséquences sur les exercices 2018 et suivants. «Les autorités communales devront être particulièrement vigilantes face aux réformes en préparation à l'échelon cantonal, comme la péréquation intercommunale, le pot commun des transports ou la réforme de la fiscalité, mais aussi aux souhaits de l'Etat de faire participer les communes aux efforts d'assainissement des finances cantonales à hauteur de 25 millions de francs», a souligné le conseiller communal Fabio Bongiovanni, directeur des Finances.

Le Conseil communal va dès lors mener, en y associant le personnel communal, un processus d'optimisation financière visant à mettre en adéquation, de manière durable, les charges et recettes, renforçant les efforts pour une bonne gestion des finances.

Moteur de l'agglomération

Le Conseil communal entend également tout mettre en œuvre pour maintenir et développer le rôle de moteur de l'agglomération et de capitale du canton : «Notre Ville veut continuer à investir et mettre en place les projets permettant à notre collectivité d'évoluer, de gagner en qualité de vie et en attractivité, en cohésion sociale et ce, dans un esprit d'innovation. Plus que jamais, elle doit jouer un rôle de locomotive et insuffler un dynamisme contagieux», a ajouté Fabio Bongiovanni.

Le Conseil communal se réjouit par ailleurs de constater que près de 85% des 241 actions prévues dans le programme politique 2014-2017 sont réalisées ou en cours, et ceci à plus d'un an du terme de cet ambitieux programme, qui a insufflé un élan remarquable auprès des acteurs de la ville.

Au Conseil général le 13 février

Le projet de budget 2017 a été élaboré dans le contexte particulier de la prolongation de la législature et du changement d'autorités communales, qui interviendra au 1er janvier 2017. Ce budget, quand bien même il sera présenté par l'exécutif actuel et fera l'objet du travail de la Commission financière actuelle, sera validé – ou amendé – par les nouvelles autorités issues des urnes le 27 novembre prochain, en principe lors de la deuxième séance de la nouvelle législature, le 13 février.

Le chœur Yaroslavl' et Fiodor Tarassov chantent l'âge d'or de la tradition liturgique russe

Chants russes a cappella

En concert samedi à l'Eglise rouge, le chœur Yaroslavl' fera revivre l'âge d'or du chant orthodoxe russe (1880-1917) en interprétant a cappella une quinzaine de pièces les plus représentatives et majestueuses de cette période, de Rachmaninov à Tchesnokov. Un programme de toute beauté, pour lequel l'ensemble vocal a fait appel à trois solistes russes, dont Fiodor Tarassov, basse au théâtre du Bolchoï.

Le chœur Yaroslavl' et Fiodor Tarassov, soliste au Bolchoï, uniront leurs voix samedi à l'Eglise rouge. • Photo : sp

«A partir de 1880, la Russie connaît une période extraordinairement féconde en compositions liturgiques, parmi lesquelles se dresse l'œuvre la plus connue et représentative de la tradition russe : *les Vêpres* de Rachmaninov», relève le directeur du chœur Yaroslavl', Yan Greppin. Ce chef-d'œuvre masque cependant tout le reste, à savoir un pan «extraordinaire et complexe d'œuvres religieuses éminemment modernes, voire révolutionnaires pour certaines». Tous les compositeurs se mettent à écrire des pièces sacrées.

Outre Rachmaninov, le représentant le plus illustre de cette période est Pavel Tchesnokov (1877-1944), un compositeur postromantique «qui donna sa vie pour le chant orthodoxe». Maître de chapelle à la cathédrale du Christ Sauveur à Moscou, il composa plus de 400 œuvres, surtout religieuses. Mais bien d'autres compositeurs, tels Kedrov, Kastalsky ou encore Schvedov, écrivirent en parallèle des œuvres nouvelles, inspirées de vieilles mélodies slaves et par le modalisme du début du XXe siècle.

Or, en 1917, de façon extrêmement brutale, c'est le coup de grâce qui est porté à cet essor musical sans précédent, l'Etat communiste interdisant, après la Révolution, toute production d'œuvres liturgiques. Trois échappatoires s'offrent aux compositeurs: l'exil, comme le fera Rachmaninov; la reconversion dans la production d'œuvres à la gloire du communisme; ou la cessation brutale de tout travail musical. Mais certains bravent l'interdit, continuant de composer, dans le plus grand secret, des pièces liturgiques.

Trois belles voix russes

Un siècle plus tard, le chœur Yaroslavl' se propose de rendre hommage aux compositeurs russes d'avant la Révolution, en interprétant une quinzaine de pièces représentatives de cet âge d'or du chant orthodoxe. Après une première partie entièrement consacrée à Pavel Tchesnokov, la seconde partie verra se succéder des compositions de Rachmaninov, Katalsky, Schvedov et Kedrov.

Pour donner toute leur intensité à ces œuvres sacrées, l'ensemble vocal a fait appel à trois solistes russes : la soprano Irina Solomatina et le baryton Yaroslav Ayvazov – deux Neuchâtelois d'adoption – ainsi que Fiodor Tarassov, soliste basse au théâtre du Bolchoï de Moscou. «C'est un grand honneur pour nous que d'avoir un chanteur de stature internationale et, qui plus est, dans un répertoire qui est le sien !», souligne Yan Greppin. (ab)

«Tchesnokov, Rachmaninov et les autres» : samedi 12 novembre à 20 h à la Basilique Notre-Dame de Neuchâtel. Entrée libre. Collecte.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Fonds d'étude*, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 10h à 12h. *Salle de lecture*, du lundi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. *Espace Rousseau*, Salle multimédia : du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h. Dans le cadre de l'exposition multi-sites «La silhouette masculine – Mode et artifice, du Moyen Age à aujourd'hui», la BPU présente «L'homme épinglé» ou l'art de silhouetter. Lu-ve 9h-19h, sa 9h-17h. Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), journées des arts graphiques, 12 et 13 novembre. Programme : visite guidée samedi 12 novembre à 14h15 : Hommage à André Siron / Le monotype. De Degas au ready made par Lucie Girardin-Cestone. Dans ce cadre, l'atelier des musées organise l'événement suivant :

- Multiple monotype : Expérimentez quelques techniques simples parmi les infinies possibilités qu'offre le monotype ! 14h30-15h30 : duo famille, enfants dès 4 ans accompagnés chacun d'un adulte. 16h-17h, tout public, dès 8 ans. Les ateliers sont gratuits. Le nombre de places est limité. Inscriptions à la réception du musée le jour même.

L'atelier des musées organise les événements suivants :

- atelier «Portrait», pour les 4 à 6 ans, en duo, mercredi 16 novembre, de 14h à 15h30 et pour les 7 à 10 ans, mercredi 23 novembre, de 14h à 16 heures. Informations complémentaires et inscription au 032 717 79 18.

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), exposition à venir.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'en 2017 mais le MEN reste actif et propose de nombreuses animations. Informations complémentaires sur www.men.ch

Jardin botanique de Neuchâtel (Pertuis-du-Sault 58), dans le Parc, exposition permanente «Le Jardin de l'évolution», ouverte 7j./7.

L'atelier des musées organise l'événement suivant :

- atelier «Au fil des saisons», pour les 4 à 6 ans, les 9, 23 et 30 novembre, de 14h à 15h30. Pour les 7 à 10 ans, le 16 novembre, de 14h à 15h30. Informations complémentaires et inscription au 032 717 79 18.

Galeries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire (av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), exposition d'œuvres de nature morte de Claudine de Montmollin, jusqu'au 26 novembre. Horaires : ma-sa de 14h à 18h30 et sur rendez-vous. A venir : exposition du 2 au 22 décembre 2016 de l'artiste canadien, Johanan Herson. Vernissage le 2 décembre dès 18h30. Le 8 décembre à 19h, chant intuitif, à cœur voix, avec Sandrine Aklin. Le 17 décembre, dès 11h, «Big Bang», une journée en compagnie de tous les artistes, musiciens et écrivains qui souhaitent faire leur adieu à la galerie, pour le partage et la joie d'être ensemble une dernière fois avant la fermeture définitive de la Galerie Quint-Essences fin décembre.

L'actualité culturelle

Viva la Mamma !

L'Avant-scène opéra et le Conservatoire de musique neuchâtelois présentent «Viva la Mamma», un opéra burlesque de Donizetti qui dévoile les coulisses d'un opéra: alors que les répétitions vont bon train, les caprices de divas, les disputes de primauté et l'extravagance d'une matrone protectrice font tourner la représentation au désastre . Dans le rôle de la «Mamma», conçu pour la voix basse d'un homme travesti, le baryton Davide Autieri s'en donne à cœur joie, alors que la soprano Leana Durney campe une diva riche en fioritures, qui craint les courants d'air et passe ses nerfs sur son mari (Charles Brunner). Ajoutez un compositeur exécrable (Noémie Stauffer), un ténor à côté de la plaque (Fernando Cuellar), un poète qui souhaite se faire entendre (Julia Moreno), un maestro hyperactif (Léonard Schneider), une fifille à la «Mamma» (Maïté Renaud), et vous découvrirez la vraie vie d'un théâtre d'opéra!

Les 11, 13, 18 et 20 novembre au Conservatoire de Neuchâtel, ve à 20h et di à 17h. Réservations: reservation@avant-scene.ch ou 079 365 29 19, du ma au ve de 13h à 14h30 et de 17h à 18h30.

Arts graphiques à l'honneur

Le Musée d'art et d'histoire célèbre ce week-end les Journées des arts graphiques. Accrochages, visites guidées et ateliers feront découvrir des œuvres rarement visibles car peu exposées en raison de leur fragilité. Un accrochage sera dédié aux gravures au burin d'André Siron (1926-2007), un hommage à l'occasion d'une récente donation. Dans la section «l'objet du mois», le monotype *Artefacts urbains* réalisé en 2011 par la Neuchâteloise Catherine Aeschlimann sera mis en regard de manière inattendue avec des artistes

André Siron (1926-2007), burin sur papier.

aussi différents qu'Edgar Degas, Sol Lewitt ou François Morellet. Samedi après-midi, des ateliers gratuits permettront par ailleurs au public de s'initier au monotype, technique aux multiples possibilités expressives. Inscriptions à la réception du musée le jour même.

Journées des arts graphiques: les 12 et 13 novembre au Musée d'art et d'histoire. Programme du samedi: 14h15, visite guidée par Lucie Girardin-Cestone; 14h30 initiation au monotype dès 4 ans; 16h, atelier tout public. Infos: www.mahn.ch

Entre swing et gospel

L'ensemble vocal neuchâtelois «Bleu comme la lune» donne rendez-vous ce week-end pour un concert qui vous fera voyager «d'un continent à l'autre, entre gravité et gaieté, du gospel au swing». Créé en 2007 par des élèves de chant de l'académie de Neuchâtel, cet ensemble mixte de huit chanteurs interprète un répertoire a capella aussi varié que haut en couleurs.

Concert: dimanche 13 novembre à 17h à la salle des Pasteurs, rue de la Collégiale 3. Entrée libre, collecte.

Petits et grands sont invités à passer un moment amusant autour de jeux de société

La Nuit du jeu fête ses 20 ans

A l'occasion de son 20e anniversaire, la Nuit du jeu joue les prolongations. Organisée par l'association Oniris, la manifestation s'ouvrira samedi à 14h et se terminera exceptionnellement dimanche à 16h. Les participants auront donc 26 heures entières pour jouer à la Cité universitaire.

La Nuit du jeu s'adresse à toutes et tous, novices et fins connaisseurs, adultes comme enfants, dès 5 ans. • **Photo: Caryl Treuthardt**

«Notre but est de promouvoir le jeu auprès d'un maximum de monde. Jeux de plateau, jeux de rôle, jeux de cartes: il existe quantité de jeux de société en dehors du monopoly ou du scrabble», indique Caryl Treuthardt, vice-président d'Oniris. Basée à Neuchâtel, l'association s'est constituée une véritable ludothèque au fil des ans. «Nous comptons 199 jeux au total et on vient de recevoir de l'argent pour en acquérir de nouveaux», se réjouit son vice-président. Durant la manifestation, l'ensemble de ces jeux sera mis à disposition du public en libre service.

Plusieurs dizaines de tables seront installées dans la Cité universitaire qui se muera en véritable arène du jeu. Les organisateurs ont concocté toute une série d'activités, des tournois de jeux de société divers et variés, mais aussi des jeux d'enquêtes. Pour sa 20e édition, la Nuit du jeu accueillera différents auteurs de jeux, en particulier de jeux de rôle. Une nouvelle salle sera d'ailleurs exclusivement consacrée à ce genre particulier.

Pied de nez au numérique

A l'heure du tout numérique, l'association Oniris souhaite remettre les jeux de société au goût du jour. «On ne souhaite pas voir disparaître les chouettes après-midi en famille passés autour d'un bon jeu», clame Caryl Treuthardt. Dans cet esprit, l'association Oniris essaye de toucher un public aussi large que possible en organisant chaque année, durant le deuxième week-end de novembre, sa Nuit du jeu. (ak)

- **Infos et billetterie sur www.oniris.org**

Nuit du jeu: du samedi 12 novembre à 14h au dimanche 13 novembre à 16h à la Cité universitaire.

Chronique culturelle

Maître chanteur

Un cygne muet, sentant venir sa fin, chanta pour la première fois une mélodie merveilleuse. C'est Socrate qui l'affirme (dans le Phèdre de Platon) au moment de mourir. Roger Jendly a repris le rôle et entonné magistralement ce «Chant du cygne» de Tchekhov la semaine passée au Passage. Ce drôle d'oiseau du théâtre suisse a revêtu le plumage d'un vieux comédien désabusé qui erre ivre à l'hiver de sa carrière et dans la nuit de son théâtre éclairé par la seule lueur vacillante d'une servante. Et pour donner la réplique à ce grand coq de bruyère de la scène romande, Robert Bouvier a choisi Adrien Gygax, excellent et solide face à son aîné. Le metteur en scène et directeur de la Cie du Passage a réussi un coup de maître en triturant et découpant à l'extrême ce court texte de l'auteur de «La Cerisaie», la précédente création du Passage, que Jendly avait déjà illuminé de sa présence. Sacré Roger! Tout le monde a vraiment cru que tu avais oublié ton texte et que Gygax, en bon souffleur, te sauvait la mise en allant chercher le manuscrit en coulisse! Quel chant! Pour quel cygne? Charles Joris affirmait qu'il n'y avait point de retraite pour un comédien. Notre souhait: que Jendly, ce compagnon des débuts du TPR, hante encore longtemps les planches romandes.

Patrice Neuenschwander

Publicité

Vide-grenier moderne et vide-dressing enfants et adultes

Marché de Noël et bourse au matériel de sport d'hiver

Samedi 19 novembre 2016, de 9h30 à 16h

Lobby Bar du stade de la Maladière, Pierre-à-Mazel 10, Neuchâtel
Boissons et petite restauration chaude

Inscriptions et informations: neuchoccase@gmail.com

Entrée libre

DANSE EQUILIBRE

Danse et travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21

Maîtrise fédérale
Tecaro
Sanitaire Chauffage
0848 000 105

LE CHŒUR YAROSLAVL' INVITE TROIS SOLISTES RUSSES:

FIODOR TARASSOV (BASSE AU BOLCHOÏ À MOSCOU)

IRINA SOLOMATINA TISSOT, SOPRANO ET YAROSLAV AYVAZOV, BARYTON

***L'ÂGE D'OR DU CHANT ORTHODOXE** (1880-1917)*

Me 9 nov. 20h Eglise du Sacré-Cœur, La Chaux-de-Fonds
Sa 12 nov. 20h Basilique Notre-Dame, Neuchâtel

Entrée libre/collecte (recommandé CHF 30) *www.yaroslavl.ch*

Le clin d'œil du délégué à l'environnement

Beauté radioactive et santé atomique

Vous avez froid ? Votre peau vous crée des misères ? Une libido essoufflée ? Le radium vous apporte énergie, soin et volupté. Vous allez ainsi rayonner sur tout votre entourage, briller de mille feux sans effort… Une petite thalasso au radium pour Noël ?

Dans les années 1930, les publicité vantaient les multiples bienfaits du radium. • **Photo : sp**

Pour protéger votre enfant des courants d'air et des miasmes qui rôdent, vous ne lui refuserez pas un tricot en laine au radium. Et même pour les hommes, les vrais : des culottes au radium pour énergiser les parties intimes.

Et oui, dans les années 1930, le must n'était pas la mode vegan… mais le radium, consommé sous forme de soda, gélule ou en immersion dans des stations thermales.

Le fantasme nucléaire battait son plein : Superman a été détrôné par Nucléoman. Quelles illusions, quelles désillusions ! La globalisation de la mort a enrichi le procédé à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale : Hiroshima, Nagasaki, la guerre froide….

L'utilisation pour la production d'électricité est plus pacifique, mais le siècle de l'atome nous offre un bien joli héritage : 50 ans d'électricité et 50'000 ans de pénitence. Si les hommes des cavernes avaient joué à l'atome, nous devrions encore gérer leurs déchets nucléaires.

Des voix s'étaient pourtant alarmées, mais elles n'ont pas réussi à enrayer le mouvement. Les discours restent parfaitement d'actualité à l'image des propos du professeur Jean Rossel, célèbre physicien neuchâtelois qui a dirigé l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel de 1947 à 1983. En 1975, il a fait un virulent réquisitoire sur la « folie du nucléaire » et un plaidoyer en faveur d'une politique énergétique à visage humain. Il proposait « une politique énergétique nouvelle fondée d'abord sur la lutte contre le gaspillage, ensuite sur la mise en valeur systématique des énergies qui n'attentent pas à l'environnement et qui ne sont menacées ni d'épuisement, ni de monopolisation : l'énergie solaire, éolienne, marémotrice, hydroélectrique et géothermique » (« L'Impartial », 27 janvier 1975).

Il s'agissait déjà à l'époque d'un plaidoyer pour la sortie programmée du nucléaire. Ce serait donc une folie et une inconscience que de laisser passer l'opportunité qui se présente à nous aujourd'hui, n'est-ce pas ? Le bulletin est dans votre main…

P.-O. A.

La Ville jeune

Case à chocs, vendredi 11 novembre, dès 22 heures, présentation du nouvel album du groupe suisse Kadebostany « Soldiers of Love ». Première partie par Sandor (electro pop).

La Ville sportive

Football
Terrain du Chanet naturel
Samedi 12 novembre à 10h, Xamax FCS M12 – Team ANF, Coupe NE

Terrain du Chanet synthétique
Samedi 12 novembre à 12h30, Xamax FCS – FC Bâle, M-15
Lundi 14 novembre à 19h15, Casa d'Italia – Chicken, Football corporatif
Lundi 14 novembre à 20h45, Ghost FdU – Paysagiste, Football corporatif
Mercredi 16 novembre à 19h15, Johnson-Johnson – Philip Morris, Football Corporatif
Pierre-à-Bot naturel
Dimanche 13 novembre de 8h à 18h, Tournoi de rugby, U10-U12
Stade de Pierre-à-Bot
Samedi 12 novembre à 12h15, Xamax FCS – FC Bâle, M-16
Stade de la Maladière
Samedi 12 novembre à 12h, Xamax FCS – FC Bâle, M-18

Volleyball
Salle de la Maladière
Samedi 12 novembre à 14h30, NUC 3 – VBC Cheseaux, LN1
Samedi 12 novembre à 17h, VBC NUC II – Genève Volley, LNB
Salle de la Riveraine
Vendredi 11 novembre à 20h, Viteos NUC – FC Luzern, LNA

Handball
Salle de la Maladière
Dimanche 13 novembre à 11h, HBC Neuchâtel – HC Moudon, 3e ligue

Hockey sur glace
Patinoires du Littoral
Vendredi 11 novembre à 20h30, HC Université Neuchâtel II – HC Moutier, 2e ligue
Samedi 12 novembre à 16h30, HC Val-de-Ruz – HC Le Mouret, 3e ligue
Samedi 12 novembre à 17h30, HC Université Neuchâtel – HC Sierre, 1re ligue
Samedi 12 novembre à 19h30, Neuchâtel Hockey Academy 1999 – HC Fém 74 Chamexpress Rebelles, LNC Féminine
Dimanche 13 novembre à 16h30, HC Université Neuchâtel – HC Saint-Imier, Juniors A
Mardi 15 novembre à 20h, HC Université Neuchâtel – HC Sion-Nendaz 4 Vallées, Swiss Cup

Capoeira
Salle de la Riveraine
Samedi et dimanche 12-13 novembre, 14e Festival international de Capoeira

Kin-Ball
Salle de la Maladière
Samedi 12 novembre à 19h30, Nuit du Kin-Ball

Pascal Sandoz quittera sa fonction de conseiller communal à la fin de l'année

Vingt ans au sein des autorités communa

Le conseiller communal PLR Pascal Sandoz, 57 ans, ne brigue pas de nouveau mandat politique. Directeur de la sécurité, des infrastructures et énergies ainsi que du développement de l'agglomération, il revient sur ses presque 12 années passées au sein de l'exécutif de la Ville de Neuchâtel. Interview.

Le PLR Pascal Sandoz s'apprête à quitter la scène politique communale, mais aussi cantonale. • Photo : Stefano Iori

Quels sentiments vous habitent à l'approche de votre départ ?

J'éprouve un grand sentiment de reconnaissance à l'égard de la population qui m'a fait confiance. Pour la petite histoire, j'ai été le premier conseiller communal élu au système proportionnel, système que j'avais combattu. Je figurais en première position sur la liste des viennent-ensuite pour succéder à Didier Burkhalter. J'ai également un profond sentiment de reconnaissance à l'égard de l'administration, des cadres et des collaborateurs. C'est une équipe remarquable !

Pour quelles raisons avez-vous décidé de ne pas briguer de nouveau mandat ?

J'ai pris ma décision intimement. Entre le législatif et l'exécutif, j'aurai passé 20 ans au sein des autorités de la Ville de Neuchâtel. J'ai également passé 20 ans au Grand Conseil comme député. J'ai juste envie de faire autre chose, pas par lassitude, mais simplement parce que je sens que c'est le moment de passer la main. J'ai annoncé ma décision une année et demi à l'avance pour permettre à mon parti de préparer ma succession dans de bonnes conditions. Le PLR présente une bonne liste avec des personnalités toutes capables de travailler en bonne intelligence au sein d'un collège, c'est le plus important.

Que retiendrez-vous de vos presque 12 ans au sein du Conseil communal ?

A mon entrée au Conseil communal en 2005, la fortune de la Ville de Neuchâtel s'élevait à 2,5 millions de francs, contre 50 millions en 2016. Cet exemple illustre l'exceptionnelle capacité de la Ville de Neuchâtel à s'adapter au travers des réformes. La fonction de conseiller communal est immensément diversifiée. La constante de la profession : c'est le changement ! J'ai vécu de nombreuses réformes avec notamment la nouvelle organisation des pompiers volontaires et la constitution de leur syndicat intercommunal. Le dossier sur la police unique avec la création d'une politique de sécurité urbaine de proximité. Mais encore le développement conséquent de la politique d'agglomération. La Ville de Neuchâtel est désormais membre de Région capitale suisse et du Réseau des villes de l'Arc jurassien. J'ai surtout eu le privilège de mener deux projets devant le peuple : le réaménagement de la place Numa-Droz et la fusion de communes avec Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin.

Ces deux projets se sont soldés par un échec en votation populaire. En gardez-vous une certaine amertume ?

Je n'ai pas de regrets, ni d'amertume. Je ne considère pas cela comme des échecs. C'est le lancement de deux projets qui n'ont pas encore abouti. Le processus démocratique prend du temps et il est important de replacer les projets sur l'échelle temporelle. En tant que conseiller communal, je ne suis pas dans l'instantanéité. Je n'ai pas la même échelle du temps que tout un chacun. Les changements stratégiques majeurs s'opèrent progressivement. Je suis très satisfait d'avoir pu lancer ces deux chantiers, de les avoir menés devant la population tout en sachant qu'ils continueront à se développer après mon départ. Lorsque je vois l'implication de la population dans les processus participatifs qui en découlent, je ne peux que me réjouir.

Quel est le plus beau souvenir de votre parcours à la Ville de Neuchâtel ?

Il n'y a pas un projet spécifique qui se démarque. En 11 ans et demi, la Ville de Neuchâtel a traversé le temps et les réorganisations prouvant qu'elle sait à la fois s'adapter et relever des défis. J'ai eu la chance de m'occuper de domaines d'activités qui touchent de très près les citoyens, comme les déchets et la sécurité. De ce fait, mes décisions ont toujours impliqué une réaction de la part de la population. J'ai pu pratiquer une politique de proximité et me confronter à la vraie vie des citoyens.

Avez-vous des regrets ?

Ce ne sont pas des regrets, mais plutôt une vieille frustration. Au tout début de mon mandat, j'ai repris la direction des Sports. La Fédération international de gymnastique devait venir s'établir à Neuchâtel, et plus précisément à Monruz. A la suite de l'opposition d'un citoyen, qui était parfaitement dans son droit, la fédération sportive est finalement partie à Lausanne. A l'époque, j'ai éprouvé une grande frustration parce que Neuchâtel loupait le coche. Mais l'histoire ne s'arrête pas là ! En 2014, l'association faîtière du rugby européen, l'European professional club rugby, a pris ses quartiers à Neuchâtel et occupe des locaux aux Caves du Palais. Quelle satisfaction d'accueillir une association sportive d'envergure internationale à Neuchâtel !

Comment se présente votre avenir ? Avez-vous déjà des projets pour la suite ?

Je n'ai pas encore de projet. Je vais travailler jusqu'à fin décembre et prendre du recul. Tous les domaines dans lesquels j'ai pu exercer me tiennent à cœur et je suis ouvert à toute proposition, mais pour le moment je n'ai encore rien de concret.

Resterez-vous actif sur la scène politique locale ?

Non, je me retire à la fois du Conseil communal, mais aussi du Grand Conseil à la fin de la législature cantonale. Je vais continuer à suivre l'actualité politique, mais je ne me porterai plus candidat à aucune élection. Je souhaite vraiment faire autre chose que de la politique. J'aimerais me réorienter même si je reste toujours motivé à faire avancer les dossiers pour la Ville et le Canton de Neuchâtel.

Avez-vous un message pour les citoyens neuchâtelois ?

Ayez confiance en l'avenir ! Neuchâtel a des atouts, une agglomération dynamique et des synergies à développer. Nous avons une carte à jouer, alors n'hésitez pas à contribuer à l'essor de la ville. Le budget est équilibré, on peut être confiant !

Anne Kybourg

Son parcours politique

- **1996 :** Pascal Sandoz se lance en politique sous les couleurs des Radicaux.
- **1996 :** il est élu du premier coup au Conseil général de la Ville de Neuchâtel.
- **1997 :** il est élu comme député au Grand Conseil de Neuchâtel.
- **2005 :** premier de la liste des viennent-ensuite, Pascal Sandoz succède à Didier Burkhalter au Conseil communal de la Ville de Neuchâtel. Il prendra la direction des Travaux Publics, des Sports et des Hôpitaux.
- **Dès 2008 :** Pascal Sandoz devient directeur de la Sécurité, des Infrastructures et Energies ainsi que du Développement de l'agglomération.

ales à servir la population

2012 : Pascal Sandoz, alors président de la Ville, en compagnie du ministre belge Didier Reynders et du conseiller fédéral Didier Burkhalter.

2011 : en route pour le parc Saint-Jacques à l'occasion de la Coupe de Suisse de football qui opposait Neuchâtel Xamax au FC Sion.

2012 : Pascal Sandoz extrêmement bien entouré des miss Fête des vendanges et des miss Besançon à l'Hôtel de Ville.

2011 : haie d'honneur et baiser volé lors de l'ouverture des festivités du millénaire de la ville de Neuchâtel. • **Photos : Stefano Iori**

« Standing ovation » pour Pascal Sandoz

Après avoir dû répondre à une dernière interpellation sur l'affichage politique, c'est avec émotion que le conseiller communal Pascal Sandoz a fait ses adieux lundi au Conseil général, qui tenait sa dernière séance de la législature. A gauche comme à droite, les groupes lui ont rendu hommage, saluant son engagement au service de la ville. Morceaux choisis.

«Cher Pascal, quel engagement!», s'est exclamé le PLR Julien Spacio, saluant un «homme d'action et de décision» qui a «donné vingt ans de sa vie à sa ville et à son canton» avec, pour seul «carburant», un «dévouement et un amour sans faille». Et de relever que si la différence entre un politicien et un homme d'Etat tenait au fait que «le premier pensait à la prochaine élection et le second à la prochaine génération», Pascal Sandoz était de la trempe des seconds. «Par ton action, tu auras contribué à façonner la ville», a souligné Julien Spacio, relevant le succès de la politique de sécurité de proximité mise en œuvre et les avancées réalisées en matière de tri des déchets.

«Il n'a pas dû être facile de faire face à la majorité de gauche», a souligné Julien Binggeli, en exprimant la «reconnaissance» du groupe PopVertSol à Pascal Sandoz pour «le travail accompli», mais aussi pour sa «gentillesse» et son «respect des opinions de chacun». Et de tacler la droite en remerciant l'élu d'avoir fait preuve d'un «progressisme» inattendu par sa «défense inconditionnelle du recyclage».

La cheffe du groupe socialiste, Anne-Françoise Loup, a souligné l'habileté politique de Pascal Sandoz. «Après toutes ces années, on ne peut manquer de penser que Métis, déesse de la ruse et l'intelligence, était à ses côtés. Mais que, parfois aussi, il a dû la confondre avec Até, déesse de l'égarement», l'a-t-elle taquiné, faisant allusion à l'opposition de la gauche aux cartes magnétiques qui devaient ouvrir les conteneurs enterrés.

Beau joueur, Pascal Sandoz a ri de bon cœur en recevant des mains de la socialiste un camion poubelle miniature. Et c'est avec émotion que le conseiller communal a pris congé des élus. «Merci ! Les propos tenus font chaud au cœur – et les piques aussi ! Mais je ne reviendrai pas sur ma décision», a-t-il plaisanté. (ab).

Travaux aux Brasseurs

Lundi, le Conseil général a par ailleurs approuvé un crédit de 785'000 francs pour rénover un bâtiment historique de la ville, qui abrite aujourd'hui les Brasseurs. Outre le remplacement d'installations techniques en cuisine, les façades seront restaurées et la toiture assainie, ce qui permettra de réduire de moitié la consommation énergétique. Sur la base d'une étude du Service des bâtiments, le Conseil communal a acquis la conviction qu'il n'était pas possible d'intégrer des panneaux solaires sans dénaturer ce bâtiment de haute valeur patrimoniale, a expliqué le directeur de l'Urbanisme Olivier Arni, en rappelant l'engagement de la Ville dans la promotion des énergies renouvelables. (ab)

Dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe PopVertSol
Trois motions pour améliorer le quotidien

Edouard Jeanloz: Notre groupe, fidèle à ses engagements, a déposé trois motions pour améliorer le quotidien des habitant-e-s de notre ville.

La première concerne le tri des déchets plastiques qui encombrent nos poubelles et qui sont bêtement brûlés pour une bonne partie d'entre eux. Des filières de récupération existent et nous demandons au Conseil communal d'étudier ces possibilités, afin de valoriser cette matière de manière durable et écologique.

La deuxième motion va aussi dans le sens d'une valorisation des déchets, mais s'intéresse à nos poubelles vertes. Ces déchets organiques sont valorisés eux aussi en bonne partie dans l'incinération et partiellement dans le compostage et la méthanisation, mais dans le canton de Vaud. L'effort de tri doit être là aussi stimulé et récompensé en mettant en place un système de valorisation local, en encourageant les composts de quartiers et la méthanisation.

Il devrait être possible aux habitants à qui l'on demande un effort de tri d'obtenir gratuitement du compost.

Enfin, la troisième motion veut que notre Conseil étudie l'agrandissement de la zone piétonne de Neuchâtel dans les rues adjacentes et surtout que soit étudiée la création de zones de rencontres et d'animation, sans voitures, dans plusieurs quartiers de la ville.

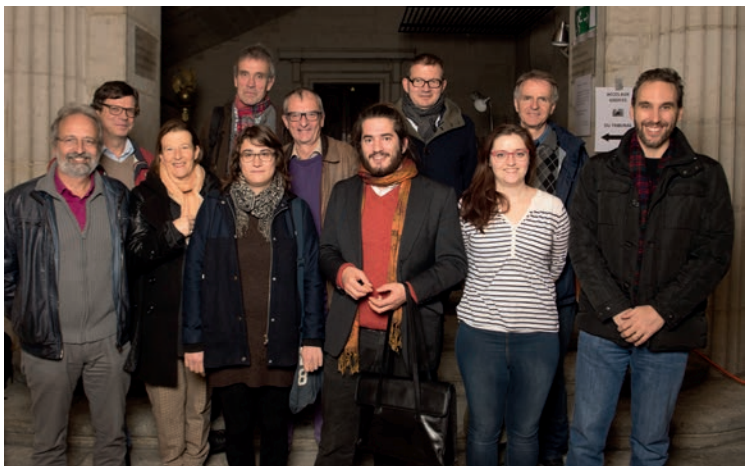

Le groupe PopVertSol a déposé trois motions destinées à améliorer le quotidien des habitantes et habitants. • Photo: Stefano Iori

Notre Ville a voté en majorité pour une économie basée sur la durabilité et l'économie des ressources de notre planète, le 25 septembre dernier. Notre groupe souhaite mettre en pratique cette volonté issue des urnes. Nous avons dans cette ligne proposé un amendement pour la rénovation du toit du bâtiment des Brasseurs pour la pose de panneaux solaires intégrés. Malheureusement sans succès car le côté patrimonial l'a emporté. Ce dynamisme politique montre que nous sommes à l'écoute et que nous nous engageons résolument vers la transition pour une ville plus verte, moins polluée et moins gourmande en énergie pour le bien-être de ses concitoyen-ne-s.

Groupe PLR
Une gestion à améliorer

Alexandre Brodard: Voilà plus de 10 ans que le bâtiment de l'ancien jardin d'enfants de La Coudre, Dîme 45, propriété de la Ville, est désaffecté et laissé à l'abandon. Le groupe PLR s'en était déjà inquiété en 2010 et le Conseil communal lui avait alors répondu qu'il était en train de préparer la démolition de ce bâtiment pour 2011, sans plus de précisions sur la future affectation du terrain.

Cinq ans après cette réponse, rien n'a été fait. Ce terrain est pourtant bien situé et pourrait par exemple accueillir une crèche communale, le quartier de La Coudre étant l'un des seuls quartiers de la ville n'en disposant pas, ou alors une crèche privée ou tout autre projet adapté à l'endroit. Sans vouloir faire polémique, il semble que l'on a connu meilleure gestion du patrimoine immobilier. Qu'a-t-il été fait durant ces 10 ans ?

Ce dossier n'est pas prioritaire me direz-vous. C'est vrai. Mais il est malheureusement un peu symptomatique de la gestion financière de la ville durant la législature écoulée. Plutôt que d'investir et de faire avancer des projets que la Ville devra obligatoirement financer dans un futur plus ou moins proche, le Conseil communal a préféré dépenser les deniers publics en augmentant de manière très conséquente le personnel communal, les subventions diverses et d'autres dépenses somptuaires (bâches de l'Hôtel de Ville en tête).

Et maintenant, comment le Conseil communal compte-t-il financer les projets à venir, les belles années étant passées ? Et bien, en augmentant la dette de la Ville, tout simplement.

Ce n'est pas ainsi que le groupe PLR imagine une saine gestion des finances communales. Vous non plus ? Alors n'hésitez plus, votez PLR !

Groupe socialiste
Mieux intégrer l'énergie solaire sur les édifices patrimoniaux

Anne-Françoise Loup: L'assainissement-rénovation de l'enveloppe du bâtiment occupé par les Brasseurs, de ses façades, de la toiture et des fenêtres constitue une des nombreuses actions menées par la Ville pour entretenir son patrimoine tout en améliorant sa rentabilité énergétique.

Ces travaux couplés à l'amélioration du système de ventilation et de refroidissement assurent une réduction de moitié des dépenses énergétiques du bâtiment.

Le locataire, acteur incontournable de la vie neuchâteloise, a pu participer aux discussions et pourra poursuivre son activité durant les travaux, tous les amoureux du lieu s'en réjouissent.

Comme le groupe socialiste soutient toujours sans réserve la stratégie énergétique ambitieuse de la ville, nous avons validé l'investissement nécessaire mais avons cependant été interpellés par l'impossibilité d'associer la technologie photovoltaïque à la rénovation de cet édifice.

Afin qu'à l'avenir, l'entretien et la rénovation de notre patrimoine communal puissent permettre d'intégrer les technologies les plus innovantes en matière de développement durable et de production d'énergie solaire notamment, nous avons déposé un postulat conjointement avec nos alliés de gauche. Par celui-ci, nous demandons au Conseil communal d'identifier les principes permettant d'intégrer qualitativement la production d'énergie solaire au centre-ville et sur les bâtiments présentant des qualités patrimoniales.

Patrimoine et énergie ne doivent pas être mis en opposition, mais bien envisagés comme porteurs d'exigences dans le déploiement d'une politique cohérente. Il est souhaité que les acteurs du patrimoine, comme Patrimoine suisse, et de l'innovation, tels que le CSEM et l'EPFL ou encore la Commission d'urbanisme, soient aussi associés à la réflexion visant à favoriser concrètement la production d'énergie solaire sur les bâtiments de la ville, qu'ils soient privés ou publics.

Conseil général

Quels étaient les présents?

Présidence de Mme Amelie Blohm Gueissaz (PLR), présidente.

Y compris la présidente, 40 membres sont présents : Mmes et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Dobrivoje Baljozovic (Soc), Mouhamed Basse (Soc), Isabelle Bellaton (PLR), Julien Binggeli (PopVertsSol), Miléna Boulianne (Soc), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Oksana Castioni (Soc), Tiago Cordas (PLR), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Gianfranco De Gregorio (Soc), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Joël Desaules (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (Indépendant), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Yvan Gallo (Soc), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Jasmine Herrera (PopVertsSol), Amanda Ioset (PopVertsSol), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Jean-Frédéric Malcotti (PopVertsSol), Philippe Mouchet (PLR), Vincent Pahud (PDC), Dimitri Paratte (PopVertsSol), Morgan Paratte (Soc), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Jean-Luc Richard (PopVertsSol), Christophe Schwarb (PLR), Julien Spacio (PLR), Joël Zimmerli (PLR).

Excusé: M. Pierre-Yves Sandoz (Indépendant).

Le Conseil communal était représenté par M Thomas Facchinetti (Soc), président, M. Pascal Sandoz, vice-président (PLR), M. Olivier Arni (Soc), Mme Christine Gaillard (PopVertsSol) et M. Fabio Bongiovanni (PLR), membres.

La Ville officielle

Café scientifique

Secret médical ou sécurité publique ?

Les faits divers posent régulièrement la question de la légitimité du secret médical quand une personne présente des risques pour son entourage. Que l'on songe aux deux jeunes femmes récemment tombées sous les coups d'un détenu en sortie, ou aux passagers du vol Germanwings, précipités vers la mort par un pilote suicidaire dont l'employeur ignorait tout de l'état de santé. Le fait d'inscrire dans la loi un devoir d'information de la part des médecins en cas de soupçon de passage à l'acte fatal serait-il propre à améliorer la situation? Cela diminuerait-il véritablement les risques? Et la société en serait-elle réellement mieux protégée?

Dans le cadre des cafés scientifiques mis sur pied par l'Université de Neuchâtel, des experts tenteront de répondre à ces questions

mercredi 16 novembre,
de 18h à 19h30, à la cafétéria
du bâtiment principal de l'UniNE,
av. du Premier-Mars 26,
2000 Neuchâtel.

Les invervenants sont Benjamin Brägger, secrétaire général, Concordat de l'exécution des peines, Suisse centrale et nord-ouest ; Manon Jendly, professeure à l'Ecole des sciences criminelles, Université de Lausanne; Dominique Sprumont, co-directeur, Institut de droit de la santé, UniNE ; Claude-François Robert, médecin cantonal, Neuchâtel. Modération : Joëlle Vuille, Centre romand de recherche en criminologie, UniNE.

Débat

Les étrangers et leur place dans la cité

En collaboration avec la Fédération neuchâteloise des communautés étrangères du canton de Neuchâtel (Feneci) et le Comites BE-NE, l'association Centro Espanol de Neuchâtel organise un débat sur le thème « Quelle place pour les étrangers dans la cité ». Ce débat, qui aura lieu

vendredi 11 novembre à 19h,
1, rue de la Coquemène, à Serrières,

est organisé dans le cadre des élections communales de Neuchâtel du 27 novembre, il réunira des candidats des quatre formations en liste au Conseil communal.

Des mégotières comme outil de sensibilisation

Clic-clac, n'en jetez plus !

Les médiateurs urbains de la Ville de Neuchâtel pourront distribuer ces cendriers de poche pour nouer le dialogue sur le thème du « littering ». • Photo : Stefano Iori

Des cendriers de poche pour sensibiliser au «littering» et nouer le dialogue autour de la problématique des déchets sur la voie publique: l'équipe des médiateurs urbains de la Ville de Neuchâtel, en collaboration avec le Service de la voirie, dispose désormais d'un outil de sensibilisation convivial.

Présents au centre-ville depuis bientôt un an, les médiateurs urbains de la Ville de Neuchâtel, reconnaissables à leur veste verte, disposent désormais d'un outil de sensibilisation pratique et convivial pour entamer la discussion autour du «littering», le fait de jeter des déchets sur la voie publique. En collaboration avec le Service de la voirie, ils proposeront des mégotières, ou cendriers de poche, permettant d'un simple clic d'éviter de jeter ses mégots par terre.

Sur le boîtier, qui s'ouvre d'un clic, un bonhomme souriant invite à faire le geste : « Il ne s'agit pas d'être moralisateurs, ni de créer un déchet supplémentaire », précise Fabienne Finat, responsable des médiateurs urbains. « En réalité, c'est la première fois que les médiateurs disposent d'un outil leur permettant de nouer des contacts avec la population. » Ces mégotières seront ainsi distribuées de manière ciblée lorsque les médiateurs verront l'opportunité d'échanger autour de la problématique des déchets.

Dessinées au sein de l'administration communale, fabriquées en Suisse, ces petites boîtes pourront aussi être proposées à la population par les employé-e-s des services de la Voirie et des Parcs et Promenades: « L'important, c'est d'aider au changement de comportement, de modifier le geste, le réflexe consistant à jeter par terre, qu'il s'agisse d'un mégot, d'un papier ou d'un emballage », explique Laurent Verguet, chef du Service de la voirie, qui collabore étroitement au projet.

Selon Summit Foundation, qui gère la production des cendriers, réalisés en fer blanc recyclé au sein d'ateliers protégés, un mégot de cigarette met 10 ans pour se dégrader et pollue jusqu'à 500 litres d'eau. Alors, un clic ?

Conseil général

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que l'arrêté :

- concernant une demande de crédit relative à l'assainissement de l'enveloppe ainsi qu'à l'installation de ventilation et de refroidissement du restaurant sis au faubourg du Lac 1,

adopté par le Conseil général dans sa séance du 7 novembre 2016, peut être consulté à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à cinquante jours, soit jusqu'au mardi 3 janvier 2017.

Neuchâtel, le 9 novembre 2016.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, **Le chancelier,**
Thomas Facchinetti **Rémy Voirol**

Port de Neuchâtel

Travaux d'hiver au débarcadère

Les travaux de réfection ont débuté pour le deuxième débarcadère principal du port de Neuchâtel. La dalle en béton, longue de 40 mètres, sera remplacée, avec des piliers renforcés. L'an dernier à pareille époque, les mêmes travaux ont été effectués sur le débarcadère voisin. Ce chantier en deux temps permet de ne pas entraver l'utilisation hivernale du port.

« Le port de Neuchâtel revêt une importance touristique évidente pour notre ville et sa région. C'est pourquoi il est crucial de maintenir une infrastructure de qualité répondant aux normes de sécurité », indique le conseiller communal Pascal Sandoz, directeur des Infrastructures et Energies. En 2014, les services de la Ville avaient constaté que les deux débarcadères centraux en béton étaient très usés.

Avec l'approbation du Conseil général, qui a débloqué un crédit en mai 2015, la Ville procède à un assainissement en deux temps, en automne-hiver 2015 et 2016, afin que la Société de navigation LNM puisse assurer sa saison hivernale avec un débarcadère opérationnel.

Les travaux de gros-œuvre devraient durer jusqu'à Noël, et l'ensemble sera achevé courant février. Pour éviter de générer du trafic, l'ensemble des transports liés à ce chantier s'effectue par voie lacustre.

La chronique de...

Monter pour redescendre (I)

Les roches des Saars, que dominaient les pentes abruptes et viticoles du « Saarberg », ont longtemps empêché toute sortie routière orientale de Neuchâtel par le bord du lac. Primitivement, seul le passage par La Coudre était possible.

Plus récemment, entre la Maladière et Monruz, jusqu'en 1846 lorsque fut ouverte la route des Saars (celle du trolleybus), on put emprunter la « pentue » avenue du Mail, franchir la colline afin de s'engager sur un chemin des Mulets déjà mentionné en 1773. Passage nécessitant un renfort local de la traction animale, d'où cette appellation plutôt valaisanne dudit chemin.

Pour gagner ou quitter la ville, à l'est, il fallait donc monter pour redescendre, tandis qu'à l'ouest, à Serrières, avant la construction du pont Alexandre Berthier en 1810, et celle de la route du bord du lac en 1892, il fallait descendre d'abord à la rivière pour en remonter.

A l'origine, le chemin des Mulets, le Crêt Mulets disait-on, quittait Monruz plus abruptement, selon le tracé des escaliers proches de l'arrêt TransN, puis obliquait pour s'élever dans le flanc nord de la colline du Mail. De 1897 à 1901, quand fut créée la ligne ferroviaire de la BN (BLS), son cheminement fut partiellement reporté au nord, la voie étant franchie par ponts en trois endroits : un passage inférieur (par-dessous), et deux passages supérieurs. L'un ramène le chemin au sud et l'autre, toujours en place mais ignoré parce que devenu inutile, franchit la « BN » à la hauteur de l'ancien passage à niveau CFF de Fahys, qu'a remplacé le pont du Mail élevé de 1927 à 1929.

L'entreprise HK vers 1917, contournée par le chemin des Mulets qui, sur la gauche, rejoint le passage à niveau des Fahys. Au-delà des bâtiments, les anciennes falaises disparues lors des aménagements. Au fond, à gauche, la ligne CFF. • **Photo : Collection André Roth – archives HK**

C'est à peu près à cet emplacement, lorsque l'on circule en rames automotrices BLS et GFM, que nous surprennent les détonations provoquées par le déclenchement et le réenclenchement des disjoncteurs à air comprimé (les interrupteurs) dont la rapide brusquerie évite la formation d'arcs électriques, à la limite des alimentations en courant BN et CFF. En 1923-24, 1929, 1937 et 1965-69, divers travaux de rallongement du chemin à Monruz, d'élargissement et de report des murs de soutènement ont été entrepris, notamment lors de la construction des deux « pyramides scolaires » du Mail.

Un chemin des Mulets pouvait s'avérer bruyant. Aux passages des trains, particulièrement au temps des locomotives à vapeur, à la fermeture des hautes et lourdes portes du hangar des ex-locomotives tout proche que l'on claquait. Lors des tirs au stand du Mail, en direction de l'est d'abord dès 1846-1850, puis en direction des cibles de l'Orée, au bas du Bois-de-L'Hôpital, de 1882 aux environs de 1960. Ou lorsque les cerfs du Parc des Biches, à la Promenade du Mail, réaient en période de reproduction. Ou quand la sonore jeunesse se « beudgeait » en bas de cette route, peu exposée au soleil hivernal et donc mieux enneigée, et patinait sur le « Patinage Ritter » aménagé de 1877 à 1909 par Guillaume Ritter à l'emplacement actuel du bâtiment Haefliger et Kaiser (à suivre).

Y. D.

Neuchâtel en détails

Les écussons ont été peints sur le château entre 1512 et 1529. • **Photo : Stefano Iori**

Neuchâtel occupé

Soleure, Bâle, Zoug, Schwytz, Lucerne, Zurich, Berne, Uri, Obwald, Glaris, Fribourg, Schaffhouse. Les écus de ces 12 cantons s'affichent résolument sur la façade méridionale du château de Neuchâtel. Ils nous rappellent un épisode tourmenté de l'histoire du pays de Neuchâtel au XVIe siècle.

Succédant à son père, Jeanne de Hochberg prend la tête du comté de Neuchâtel en 1503. Son règne est essentiellement marqué par la faiblesse du pouvoir comtal et l'instabilité religieuse. Elle tente d'insérer sa politique dans la rivalité qui oppose l'empereur Maximilien au roi de France, tout en continuant à s'attirer les bonnes grâces de la Confédération. Le renouvellement des combourgeoisies passées avec les cantons de Berne, Fribourg, Lucerne et Soleure semble aller dans cette direction. Mais son mariage en 1504 avec Louis d'Orléans-Longueville, proche du roi de France, éveille la méfiance des Confédérés.

Afin de protéger leur frontière nord-ouest, les douze cantons qui composent alors la Confédération occupent Neuchâtel entre 1512 et 1529 et l'administrent comme un baillage commun. C'est durant cette période qu'ils font peindre leurs armoiries sur la façade du château.

Vincent Callet-Molin

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Eric Repele, architecte à Neuchâtel (bureau Repele Architectes), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Transformation et surélévation de l'immeuble – Création d'un appartement en duplex à la rue du Coq-d'Inde 3, article 856 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102473 pour le compte de Madame et Monsieur Christine Matthey-Junod Desaules et Joël Desaules. Les plans peuvent être consultés du 4 novembre au 5 décembre 2016 délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Baptiste Cotelli, architecte à Neuchâtel (L'atelier d'architecture Jean-Baptiste Cotelli SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants : Transformation et agrandissement d'une maison familiale et création d'un garage et de locaux enterrés,à la rue de l'Orée 5, article 12024 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102828, pour le compte de Madame Ariane-Lise Pedroli. Les plans peuvent être consultés du 11 novembre au 12 décembre 2016, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Onde verte

Hausse modérée des tarifs

La communauté tarifaire neuchâteloise va augmenter ses tarifs dès le 11 décembre 2016 suite à la hausse du prix des sillons décidée par la Confédération, annonce-t-elle dans un communiqué. Les augmentations prévues s'inscrivent dans la moyenne de 3% attendue au niveau national, en application des recommandations de la branche des transports publics.

Le développement constant de l'offre, tant au niveau qualitatif que quantitatif, ainsi que l'entretien des véhicules et des voies ferrées entraînent des coûts élevés.

L'augmentation prévue reste cependant modérée. A titre d'exemple, l'abonnement mensuel junior 1-2 zones augmente de 2 francs et l'abonnement mensuel adulte de 3 francs. Les nouveaux prix sont disponibles dès à présent dans les points de ventes des partenaires de la communauté tarifaire.

Chocolatissimo, c'est au Péristyle jusqu'à samedi

Le chocolat dans tous ses états

Les fameux tableaux « Pixel-Choc » seront dégustés samedi par les visiteurs. • Photo : Stefano Iori

L'édition 2016 de Chocolatissimo est lancée : depuis samedi dernier, les amateurs de douceurs ont rendez-vous au Péristyle de l'Hôtel de Ville pour déguster, croquer, savourer, et même admirer le travail des artisans chocolatiers neuchâtelois. Des exemples ? Ce mercredi après-midi, les apprentis du CPLN sont à l'œuvre pour façonner des sucettes nains de jardin, des fruits et légumes et pots de fleur en chocolat. Jeudi, la confiserie Walder caramélise pistaches et piments et la confiserie Mäder confectionne des poissons du Seyon ; jeudi et vendredi, à 16h, il y aura des dégustations chocolat et vin, par le Domaine de Montmollin. Vendredi, les œuvres « Pixel-Choc » continuent d'être créées par les visiteurs, avant d'être dévorées samedi. Et samedi, le vice-champion suisse de « latte art », le Neuchâtelois Philipe Gobat, offrira des démonstrations de cappucinos et des chocolats chauds somptueusement décorés. Tous les détails sur www.chocolatissimo.ch.

Le label sera remis mercredi soir à la Ville

Neuchâtel élue « Cité de la Réforme »

La ville de Neuchâtel est désormais l'une des cités européennes de la Réforme. Ce label est remis ce mercredi 9 novembre à ses autorités, le même jour que le passage dans la ville du camion-exposition bleu (photo sp) qui relie 67 villes d'Europe entre le 3 novembre et le 20 mai prochain. Diverses manifestations sont organisées aujourd'hui (mercredi) autour du Péristyle de l'Hôtel de Ville, notamment une chasse au trésor et de la musique médiévale. Mais de nombreuses manifestations célébreront dans le canton les 500 ans de la Réforme. Nous en dirons davantage dans notre édition de mercredi prochain. En attendant, un mini-site internet: http://protestant-neuchatel.ch/ref-500

Echos

■ Jeudi 27 octobre, M. Olivier Arni, directeur de l'économie, a représenté les Autorités communales lors de la cérémonie de remise du Prix BCN Innovation 2016, à Neuchâtel.

■ Vendredi 28 octobre, Mme la conseillère communale Christine Gaillard et M. le conseiller communal Fabio Bongiovanni ont participé au repas de soutien de l'association Caritas Neuchâtel, à Saint-Aubin-Sauges.

■ Samedi 29 octobre, Mme Hélène Dederix-Silberstein, vice-présidente du Conseil général, a représenté les Autorités communales lors de la manifestation officielle célébrant le passage du changement de l'heure d'été à l'heure d'hiver, à Môtiers.

■ Mercredi 2 novembre, Mme Christine Gaillard, directrice de l'éducation, a représenté les Autorités communales lors de la Fête traditionnelle des Armourins avec montée au Château aux flambeaux, au Landeron.

■ Dimanche 6 novembre, MM. Thomas Facchinetti, président, et Olivier Arni, directeur de l'économie, ont représenté les Autorités communales lors du brunch solidaire de l'association Imbewu-Suisse.

■ Mardi 8 novembre, Mme Amelie Blohm Gueissaz, présidente du Conseil général, a représenté les Autorités communales à la conférence donnée dans le cadre de la commémoration des 500 ans de la Réforme organisée par l'église réformée évangélique du canton.

■ Le Conseil communal a marqué son soutien en faveur de l'aide pour les victimes du cyclone « Matthew » en Haïti.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Silvia et François Bellenot-Stauffer, à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage, ainsi qu'à Herta et Roland Wyler-Jäger, Vilma et Georges Chopard-Lallier-Rossini, à l'occasion de leur 60e anniversaire de mariage.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à Mme Gertrud Feller, à l'occasion de son 100e anniversaire.

Semaine du 9 au 16 novembre 2016

Trois sorties cinéma

Inferno

Après «Da Vinci Code» et «Anges et Démons», le réalisateur américain Ron Howard poursuit le fil des aventures de Robert Langdon, le héros des polars historico-ésotériques de Dan Brown. Dans ce nouvel opus, le célèbre expert en symbologie, toujours incarné par Tom Hanks, se réveille dans un hôpital italien, frappé d'amnésie, et va devoir collaborer avec le docteur Sienna Brooks (Felicity Jones) pour retrouver la mémoire. Tous deux vont sillonner l'Europe dans une course contre la montre pour déjouer un complot à l'échelle mondiale et empêcher le déchaînement de l'Enfer... | **Arcades**

Snowden

Cinéaste engagé, Oliver Stone («Platoon», «Né un 4 juillet», «JFK», etc.) continue de fouiller les plaies béantes de l'histoire récente des Etats-Unis en s'emparant de l'affaire Snowden, le lanceur d'alerte devenu ennemi public en son pays en révélant que la NSA mettait le monde entier sur écoute. En mode biopic, le film décrit d'abord l'engagement patriotique exemplaire du jeune informaticien, avant de revenir sur ses premières semaines d'exil et sur la façon dont il a organisé la publication de documents top secrets. «Un thriller de très haut vol», selon Passion cinéma. | **Apollo**

Le client

Contraints de quitter leur appartement, vétuste, du centre de Téhéran, Rana (Taraneh Alidoosti) et Emad (Shahab Hosseini) s'installent dans un appartement jusque-là occupé par une «femme de mauvaise vie». A la suite d'un quiproquo dramatique, la jeune femme se fait agresser par un ancien habitué des lieux. Son mari cherche le coupable, qui n'est peut-être pas celui qu'on croit... Un film bouleversant du réalisateur iranien Asghar Farhadi («La séparation»), qui a remporté le prix d'interprétation masculine et le prix du scénario à Cannes. | **Bio**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch

L'instantané de Stefano Iori...

«... Leur fille, la belle Charlotte, avait un nez de massepain...»: Chocolatissimo, c'est le palais de Dame Tartine!

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Vivre sans fumer, Centre neuchâtelois d'information pour la prévention du tabagisme (ligue pulmonaire neuchâteloise), fbg du Lac 17, tél. 032 724 12 06 www.vivre-sans-fumer.ch. Egalement sur rendez-vous consultations individuelles pour arrêter de fumer pour adultes et jeunes, lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 17h.

Volontariat en ville de Neuchâtel – entraide bénévole (ruelle Fleury 22), permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 9h à 10h30, tél. 032 724 68 00, www.benevolat-ne.ch.

Votre enfant apprend à parler, à lire, à écrire. Le Centre d'orthophonie de la Ville de Neuchâtel répond à vos questions du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h (fermé pendant les vacances scolaires), tél. 032 717 78 20.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable:
Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

Rédaction:
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression et publicité:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel
Téléphone: 032 725 12 96, 079 383 74 15

Tirage:
23'500 exemplaires

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **N° 0848 134 134.**

Les services religieux

Cultes des 12 et 13 novembre

Sud:

Collégiale: di 13, 10h, culte cantate BWV 116 «Du Friedefürst, Herr Jesu Christ» de J.-S. Bach avec l'Ensemble vocal et instrumental de la Collégiale, avec sainte cène, Mme D. Collaud.

Temple du Bas: je 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: 10h, culte avec sainte cène, Mme Y. de Salis.
Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Est:

Maladière: samedi 12, 18h, culte Parole & Musique avec sainte cène, M. C. Bacha. Apéritif à l'issue du culte.

Ouest:

Serrières: 10h, culte avec sainte cène, M. F. Schubert.

Communauté allemande

Poudrières 21, 9h, Gottesdienst, Pfr. F. Schubert.

Pourtalès: 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanches du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais; di à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe, di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert: sa à 18h30, messe; di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 11h30, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès: di 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: 10h, messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel: 18h00, messe.

Nous sommes

microcity

Pôle d'innovation
Neuchâtel

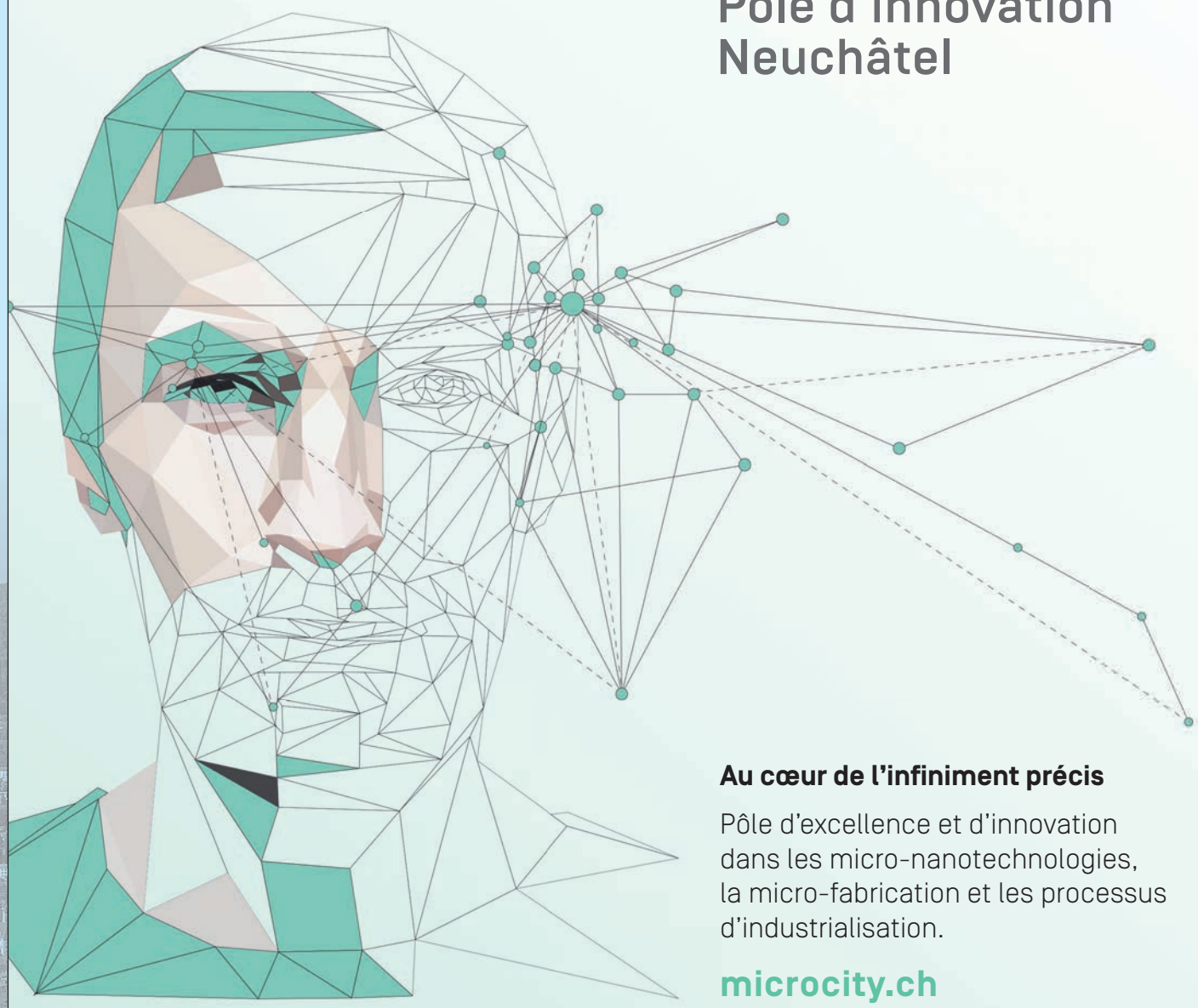

Au cœur de l'infiniment précis

Pôle d'excellence et d'innovation dans les micro-nanotechnologies, la micro-fabrication et les processus d'industrialisation.

microcity.ch

EPFL École polytechnique fédérale de Lausanne · csem · haute école arc neuchâtel berne jura · unine Université de Neuchâtel · Neode Parc technologique et industriel SA · fsrm · cifom · CPLN · Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie · AIP Association Industrielle et Patronale · ne.ch République et canton de Neuchâtel · Ville de Neuchâtel · ACN

Plus de 400 personnes ont participé à la plantation des arbres des naissances

Un chêne pour chaque nouveau-né

Les familles ont planté un chêne pour chaque bébé né entre octobre 2015 et septembre 2016 dans la forêt de Pierre-à-Bot. • **Photos : Stefano Iori**

La 17e édition de l'action « Un arbre pour chaque naissance » s'est tenue samedi dans la forêt de Pierre-à-Bot. Cent vingt-quatre familles ont répondu positivement à l'invitation du Service des forêts de la Ville de Neuchâtel de venir planter un jeune chêne pour fêter symboliquement la naissance de leur enfant. Petits et grands n'ont pas hésité à braver la pluie pour partager ce moment en forêt.

« Choisissez un emplacement ! », s'exclame Pierre-Alain Dängeli, forestier-bûcheron à l'attention de la famille de la petite Julia, âgée de 9 mois. C'est le grand-papa qui s'attèle à la tâche ! Un passionné de jardinage, nous apprend sa fille. Volontaire, il s'empare d'une pioche et commence à creuser. « Ne tirez pas la terre trop loin, il faudra la remettre », avertit le forestier-bûcheron. Le grand-père place le plant de chêne bien droit et recouvre ses racines de terre. Derrière l'objectif, sa compagne ne perd aucune miette de la scène. Bien emmitouflée et blottie dans les bras de sa maman, la petite Julia observe calmement le spectacle du coin de l'œil.

« On viendra de temps en temps pour dire bonjour à son arbre et voir comment il pousse », indique Jean-Pierre Hodel, le grand-papa de Julia. Et de poursuivre : « C'est une belle initiative de la Ville de Neuchâtel ! Du temps de mes filles, cette action n'existait pas. Je ne voulais pas la manquer pour ma petite-fille. J'espère qu'elle se souviendra que c'est son grand-père qui a planté le chêne qui grandira avec elle. Nous avons pris plusieurs photos des lieux pour se repérer et être sûrs de retrouver le bon arbre. » Membre de la commission écologie du Parlement des Jeunes, Elyes Hammami était présent pour montrer son soutien à l'action de la Ville. « Il ne s'agit pas que d'une simple plantation, c'est le symbole de toute une génération ! Pour nous, le chêne représente sagesse et vitalité. Nous espérons que cette action se pérennisera. »

Protéger les jeunes plants du gibier

« Le chêne est un arbre qui pousse très lentement. Il a besoin de beaucoup de lumière », précise Jan Boni, ingénieur-forestier communal. La portion de forêt de Pierre-à-Bot accueillera environ 200 spécimens, dont plus de 120 ont été plantés samedi par les familles. Entièrement nettoyé, le terrain est délimité par une clôture en bois. Une mesure de protection contre le gibier, en particulier les chevreuils très friands de bourgeons de chêne. A quelque pas, on retrouve les chênes plantés pour les naissances de l'année 2000. Ils mesurent entre 5 et 6 mètres de haut. Très feuillus au sommet, leur tronc est presque nu. « Les chênes ont volontairement été plantés de manière rapprochée pour les maintenir bien droits. Nous sélectionnerons les plus beaux pour leur laisser la place de grandir en vue de produire du bois qui pourra servir à la construction de meubles ou à se chauffer. En 150 ans, ils pourront atteindre 30-35 mètres de hauteur », expose Jan Boni.

Plus de 5000 arbres en 17 ans

L'action « Un arbre pour chaque naissance » s'inscrit dans le cadre du projet Agenda 21 lancé en 2000 par la Ville de Neuchâtel. Elle a déjà permis de planter plus de 5000 chênes dans deux zones de forêt, à la roche de l'Ermitage et à Pierre-à-Bot. « Cette action vise à sensibiliser la population aux valeurs de la forêt. En plus de produire de l'oxygène et du bois, la forêt est un lieu apprécié pour les activités de loisirs. Elle offre sa protection contre des risques naturels tels que les chutes de pierres ou les glissements de terrain. Milieu propice à la biodiversité, la forêt constitue un abri de choix pour la faune et la flore », détaille l'ingénieur-forestier communal. (ak)